

FCASS – DÉFI INNOVATION : PRIORITÉ SANTÉ
MINI-DÉFI N° 3 : CHARTE DU PROJET D'AMÉLIORATION OU RAPPORT D'ADAPTATION

1. MINI-DÉFI N° 3

De temps à autre, la FCASS, à son entière discrétion, accordera aux équipes du Défi Innovation : Priorité Santé (le « **Défi** ») d'autres mesures incitatives pécuniaires et non pécuniaires, comme énoncé à la section 12 « Autres possibilités de prix » des modalités du Défi (les « **modalités du Défi** ») accessibles à l'adresse suivante : https://www.fcass-cfhi.ca/docs/default-source/what-wedo/innovation-challenge-priority-health-official-terms-f.pdf?sfvrsn=18c46bda_2.

Sans limiter la portée des modalités officielles (les « **modalités du mini-Défi** ») du *mini-Défi n° 3* (le « **mini-Défi n° 3** »), le mini-Défi n° 3 est assujéti à toutes les modalités applicables du Défi. Les termes utilisés dans les présentes modalités qui ne sont pas définis ont la signification qui leur est attribuée dans les modalités du Défi. En cas de divergence ou de contradiction entre les modalités du mini-Défi, qui comprennent l'annexe A (Charte du projet d'amélioration du Défi Innovation : Priorité Santé), l'annexe B (Rapport d'adaptation – Modèle de référence pour les équipes) et les modalités du Défi, ces dernières prévaudront, régiront et auront préséance dans la mesure nécessaire à la résolution du conflit.

2. PROCESSUS D'ATTRIBUTION DES PRIX

Prix du mini-Défi n° 3

Pour participer au mini-Défi n° 3, un chef d'équipe (membre d'une équipe admissible qui participe au Défi) doit remplir l'un des documents suivants, en français ou en anglais, et le soumettre à la FCASS :

- A) la « **Charte de projet** »* décrite à l'annexe A
OU
- B) le « **Rapport d'adaptation** » décrit à l'annexe B
(ci-après appelé individuellement ou collectivement la « **soumission** »).

* Toutefois, si l'équipe a déjà présenté une charte de projet pour le mini-Défi n° 2, le chef d'équipe peut uniquement soumettre un rapport d'adaptation pour le mini-Défi n° 3.

La FCASS doit recevoir la soumission au plus tard le 5 août 2020, à 23 h 59 (HE). Chaque soumission recevra une note d'un jury nommé par la FCASS (la « **note de la soumission** »). Pour être admissible à un prix du mini-Défi n° 3, la soumission doit obtenir une note globale supérieure ou égale à 75 % (la « **note seuil des soumissions** » fixée par le jury à son entière discrétion).

Les critères de la charte de projet sont les suivants :

Critères	Pondération
<p>1^{re} partie : Que souhaitons-nous accomplir?</p> <p>L'équipe a établi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un problème de santé précis et les raisons pour lesquelles il doit être réglé, y compris de quelle façon et pour quelles raisons le projet d'amélioration des services de santé proposé permettra de régler le problème énoncé (des renseignements généraux doivent être fournis); • une visée qui est spécifique, mesurable, appropriée, réaliste et temporelle et les aspects des soins de santé qui seront améliorés (des objectifs précis et numériques doivent être clairement fixés); • les avantages attendus pour les patients, les prestataires de soins de santé et le système de santé (<i>p. ex.</i>, produits, outils et éléments livrables). 	30 %
<p>2^e partie : Comment déterminerons-nous qu'un changement représente une amélioration?</p> <p>L'équipe a établi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des mesures directement liées à la visée (au moins une mesure de résultat, une mesure de processus et une mesure compensatoire). Ces mesures et les sources de données connexes doivent être raisonnables et pratiques compte tenu de la portée du projet. 	30 %
<p>3^e partie : Quels changements pouvons-nous apporter pour favoriser l'amélioration?</p> <p>L'équipe a établi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les principales parties prenantes et leurs rôles et responsabilités dans le projet, y compris la façon dont l'équipe interagira avec elles ainsi que les difficultés et obstacles prévus; • les risques et obstacles du projet, y compris les stratégies d'atténuation dans le cadre du travail avec les principales parties prenantes; • les possibilités, les leviers et les stratégies d'optimisation dans le cadre du travail avec les principales parties prenantes; les enseignements tirés à ce jour et les principaux changements apportés au projet pour intégrer ces enseignements (s'il y a lieu). 	20 %
<p>4^e partie : Comment pérenniserez-vous et diffuserez-vous nos efforts?</p> <p>L'équipe a établi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les liens entre le projet et les objectifs stratégiques de l'équipe; • les stratégies qui permettront de pérenniser et de diffuser les efforts de mise en œuvre du projet. 	20 %
Note globale	100 % (au maximum)

Les critères du rapport d'adaptation sont les suivants :

Critères	Pondération
1^e partie : Que souhaitons-nous accomplir par l'adaptation aux services de santé?	
L'équipe a établi : <ul style="list-style-type: none"> un problème précis lié aux services de santé, découlant de la pandémie de COVID-19, et les raisons pour lesquelles il doit être réglé, y compris de quelle façon et pour quelles raisons l'adaptation proposée permettra de régler le problème énoncé (des renseignements généraux doivent être fournis); une adaptation qui est spécifique, mesurable, appropriée, réaliste et temporelle et les aspects des services de santé qui seront améliorés (des objectifs précis et numériques doivent être clairement fixés); les avantages attendus pour les patients, les prestataires de soins de santé et le système de santé. 	30 %
2^e partie : Comment déterminerons-nous que l'adaptation aux services de santé représente une amélioration?	
L'équipe a établi : <ul style="list-style-type: none"> des mesures (qualitatives et quantitatives) pour évaluer directement le problème énoncé et l'impact de l'adaptation en fonction des indicateurs choisis par l'équipe ou de la cible de patients touchés. 	30 %
3^e partie : Quelle forme éprouvée de collaboration avec les principales parties prenantes adopterons-nous?	
L'équipe a établi : <ul style="list-style-type: none"> les principales parties prenantes (p. ex., patients et aidants), y compris la façon dont l'équipe interagira avec elles avant, pendant et après l'adaptation aux services de santé. 	20 %
4^e partie : Quels sont les facteurs favorables et les obstacles à la mise en œuvre de l'adaptation aux services de santé?	
L'équipe a établi : <ul style="list-style-type: none"> des facteurs favorables et des obstacles à la mise en œuvre de l'adaptation aux services de santé – comme le contexte de la pandémie; des solutions et des stratégies d'atténuation pour surmonter ces obstacles. 	20 %
Note globale	100 % (au maximum)

Les chances d'être sélectionné dépendent du nombre et de la qualité des soumissions admissibles reçues par la FCASS qui ont obtenu une note supérieure ou égale à la note seuil des soumissions. Les équipes dont la soumission figurera parmi les dix soumissions ayant obtenu les meilleures notes (attribuées par le jury à son entière discrétion) seront admissibles à l'un des dix prix de 5 000 \$ CA dans le cadre du mini-Défi n° 3.

Un nombre maximal de dix prix seront remis dans le cadre du mini-Défi n° 3. Si le nombre d'équipes qui obtiennent une note supérieure ou égale à la note seuil des soumissions est inférieur au nombre de prix disponibles dans le cadre du mini-Défi n° 3, un nombre inférieur de prix sera remis. S'il y a égalité entre deux équipes ou plus ayant obtenu la note seuil des soumissions, l'équipe ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère 1, suivi en cas d'égalité supplémentaire, par ordre de prépondérance, par le critère 2, le critère 3, puis le critère 4, sera choisie comme gagnante du prix applicable du mini-Défi n° 3. S'il y a toujours égalité à l'issue de ce processus, un nouveau jury sera nommé par la FCASS pour déterminer l'équipe gagnante conformément aux procédures ci-dessus.

QUICONQUE EST CONSIDÉRÉ PAR LA FCASS COMME CONTREVENANT À L'INTERPRÉTATION DE L'ESPRIT ET DE LA LETTRE DES PRÉSENTES MODALITÉS DU MINI-DÉFI OU DES MODALITÉS DU DÉFI POUR QUELQUE MOTIF QUE CE SOIT PEUT NE PLUS ÊTRE JUGÉ ADMISSIBLE À PARTICIPER. NULLE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE NE PEUT RECEVOIR UN PRIX TANT QUE LA FCASS N'A PAS OFFICIELLEMENT CONFIRMÉ QUE LADITE PERSONNE EST LA GAGNANTE CONFORMÉMENT AUX PRÉSENTES MODALITÉS DU MINI-DÉFI ET AUX MODALITÉS DU DÉFI.

Une fois que les soumissions admissibles choisies et les équipes correspondantes ont été confirmées par la FCASS, conformément aux présentes modalités du mini-Défi et aux modalités du Défi, les prix du mini-Défi n° 3 seront attribués conformément à la section 10 des modalités du Défi. Il est entendu que la FCASS peut, à son entière discrétion, modifier et suspendre le mini-Défi n° 3 ou toute partie de celui-ci, ou y mettre fin, d'une manière qui convient mieux à l'esprit du Défi, et ce, en tout temps. En ce qui concerne l'admissibilité à recevoir un prix pour le mini-Défi n° 3, toutes les soumissions et toutes les équipes participantes au mini-Défi n° 3 doivent être admissibles à recevoir un prix dans le cadre du Défi, conformément aux modalités du Défi. La FCASS se réserve le droit, à son entière discrétion, d'exiger une preuve d'identité ou d'admissibilité (sous une forme qui lui est acceptable) afin de vérifier l'admissibilité à participer au mini-Défi n° 3. Le défaut de fournir le document exigé dans les délais impartis pourra entraîner la disqualification, et ce, à l'entière discrétion de la FCASS.

Annexe A
DÉFI INNOVATION : PRIORITÉ SANTÉ
CHARTRE D'AMÉLIORATION

*** Remarque : La charte doit être remplie en fonction de l'état actuel de votre initiative d'amélioration et de votre plan pour la suite des choses. Indiquez les enseignements tirés à ce jour, mais veillez à refléter l'état actuel de votre initiative.**

TITRE DU PROJET D'AMÉLIORATION :

ORGANISMES IMPLIQUÉS (*Indiquez avec un astérisque [*] le ou les organismes responsables, le cas échéant; incluez également les organismes partenaires.*) :

REPRÉSENTANT DU PATIENT ET DE LA FAMILLE (*nom, courriel, numéro de téléphone*) :

RESPONSABLE DU SITE ET DE L'ÉQUIPE (*nom, courriel, numéro de téléphone*) :

MEMBRE DE L'ÉQUIPE <i>(Ajoutez des lignes au tableau au besoin.)</i>	RÔLE	RESPONSABILITÉS <i>(En style télégraphique, décrivez l'utilité de chaque rôle dans le cadre de votre projet.)</i>	TEMPS NÉCESSAIRE ESTIMÉ
	Chef(s) d'équipe		
	Autre membre de l'équipe		
	Autre membre de l'équipe		
	Autre membre de l'équipe		
	Autre membre de l'équipe		
	Autre membre de l'équipe		
	Autre membre de l'équipe		
	Autre membre de l'équipe		
	Autre membre de l'équipe		

QUE SOUHAITONS-NOUS ACCOMPLIR?

PROBLÈME : *(Décrivez brièvement le problème que vous espérez régler, comme les longs temps d'attente pour une spécialité, la mauvaise communication entre prestataires ou les besoins non comblés pour une population en particulier.)*

JUSTIFICATION : *(Expliquez brièvement pourquoi le système ou le processus actuel doit être amélioré. Incluez les données de référence existantes et des repères pertinents tirés de la littérature.)*

ÉNONCÉ DE LA VISÉE : *(Quel résultat, en termes mesurables, espérez-vous obtenir d’ici la fin du projet collaboratif? Énoncez votre visée sous la forme SMART [c.-à-d. spécifique, mesurable, approprié, réaliste et temporel]. Par exemple, d’ici septembre 2018, nous aurons mis en œuvre des services de consultation à distance dans la région du Grand Toronto, de sorte que 50 prestataires de soins primaires utiliseront le service de consultation électronique pour les spécialités en dermatologie, en neurologie et en radiologie.)*

QUELS SONT LES AVANTAGES ATTENDUS POUR LES PATIENTS, LES PRESTATAIRES ET LE SYSTÈME?

DESCRIPTION DE L’INITIATIVE : *(Fournissez une description détaillée, y compris la portée et les paramètres de votre initiative dans le cadre du projet collaboratif.)*

COMMENT DÉTERMINERONS-NOUS QU’UN CHANGEMENT REPRÉSENTE UNE AMÉLIORATION?

QUELLES DONNÉES AVONS-NOUS DÉJÀ OU PRÉVOYONS-NOUS RECUEILLIR? *(Ajoutez des lignes au tableau au besoin.)*

MESURE OU INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES	EN COLLECTE OU COLLECTE PRÉVUE	QUATRE OBJECTIFS <i>(Cochez le ou les objectifs de vos mesures et indicateurs.)</i>
Mesures des résultats : Elles désignent les mesures du rendement du système à l’étude, c.-à-d. où vous voulez que l’amélioration ait lieu. Elles représentent l’opinion du patient (ou du consommateur) et indiquent les changements s’étant produits grâce à l’amélioration (<i>p. ex., nombre de visites évitées chez un spécialiste</i>).			
		<input type="checkbox"/> En collecte <input type="checkbox"/> Collecte prévue	<input type="checkbox"/> Favoriser une meilleure santé <input type="checkbox"/> Améliorer la rentabilité <input type="checkbox"/> Améliorer l’expérience <u>prestataire</u> <input type="checkbox"/> Améliorer l’expérience <u>patient</u>
		<input type="checkbox"/> En collecte <input type="checkbox"/> Collecte prévue	<input type="checkbox"/> Favoriser une meilleure santé <input type="checkbox"/> Améliorer la rentabilité

			<input type="checkbox"/> Améliorer l'expérience <u>prestataire</u> <input type="checkbox"/> Améliorer l'expérience <u>patient</u>
		<input type="checkbox"/> En collecte <input type="checkbox"/> Collecte prévue	<input type="checkbox"/> Favoriser une meilleure santé <input type="checkbox"/> Améliorer la rentabilité <input type="checkbox"/> Améliorer l'expérience <u>prestataire</u> <input type="checkbox"/> Améliorer l'expérience <u>patient</u>
<p>Mesures des processus : Elles sont les rouages du processus d'amélioration, les moyens d'atteindre un objectif. Elles reflètent le rendement des parties ou étapes clés du système. Pour influencer sur les résultats, il faut d'abord améliorer les processus du système. Les mesures devraient indiquer à une équipe si les nouveaux processus fonctionnent comme prévu (<i>p. ex., nombre de consultations à distance qui ont été effectuées</i>).</p>			
		<input type="checkbox"/> En collecte <input type="checkbox"/> Collecte prévue	<input type="checkbox"/> Favoriser une meilleure santé <input type="checkbox"/> Améliorer la rentabilité <input type="checkbox"/> Améliorer l'expérience <u>prestataire</u> <input type="checkbox"/> Améliorer l'expérience <u>patient</u>
		<input type="checkbox"/> En collecte <input type="checkbox"/> Collecte prévue	<input type="checkbox"/> Favoriser une meilleure santé <input type="checkbox"/> Améliorer la rentabilité <input type="checkbox"/> Améliorer l'expérience <u>prestataire</u> <input type="checkbox"/> Améliorer l'expérience <u>patient</u>
		<input type="checkbox"/> En collecte <input type="checkbox"/> Collecte prévue	<input type="checkbox"/> Favoriser une meilleure santé <input type="checkbox"/> Améliorer la rentabilité <input type="checkbox"/> Améliorer l'expérience <u>prestataire</u> <input type="checkbox"/> Améliorer l'expérience <u>patient</u>

Mesures compensatoires : Elles désignent les changements conçus pour améliorer une partie du système afin d’entraîner des changements (positifs ou négatifs) dans d’autres parties du système. Elles peuvent inclure la satisfaction du personnel, des changements au temps d’attente ou des répercussions financières. Il s’agit habituellement de résultats qui ne figuraient pas nécessairement parmi vos objectifs.

		<input type="checkbox"/> En collecte <input type="checkbox"/> Collecte prévue	<input type="checkbox"/> Favoriser une meilleure santé <input type="checkbox"/> Améliorer la rentabilité <input type="checkbox"/> Améliorer l’expérience <u>prestataire</u> <input type="checkbox"/> Améliorer l’expérience <u>patient</u>
		<input type="checkbox"/> En collecte <input type="checkbox"/> Collecte prévue	<input type="checkbox"/> Favoriser une meilleure santé <input type="checkbox"/> Améliorer la rentabilité <input type="checkbox"/> Améliorer l’expérience <u>prestataire</u> <input type="checkbox"/> Améliorer l’expérience <u>patient</u>

QUELS CHANGEMENTS POUVONS-NOUS APPORTER POUR FAVORISER L’AMÉLIORATION?

PRINCIPALES PARTIES PRENANTES : (Ce projet requiert une contribution et du soutien de la part de qui? Comment mobiliserez-vous ces parties prenantes clés? Y a-t-il des défis connus à cette mobilisation?)

PARTIES PRENANTES	RÔLES ET RESPONSABILITÉS	COMMENT SOLLICITEREZ-VOUS LEUR PARTICIPATION?	DIFFICULTÉS ET OBSTACLES PRÉVUS

RISQUES ET OBSTACLES : *(Quels sont les risques et obstacles connus et quelles stratégies d'atténuation prévoyez-vous utiliser pour les surmonter?)*

RISQUES ET OBSTACLES	STRATÉGIES D'ATTÉNUATION

POSSIBILITÉS ET LEVIERS : *(Quels sont les possibilités ou leviers connus et quelles sont vos stratégies pour les mettre à profit?)*

POSSIBILITÉS ET LEVIERS	STRATÉGIES D'OPTIMISATION

ENSEIGNEMENTS (Qu'avez-vous appris jusqu'à présent qui vous a poussé à revoir la situation ou à modifier votre plan?)

COMMENT PÉRENNISERONS-NOUS ET DIFFUSERONS-NOUS NOS EFFORTS?

QUELLES SONT VOS STRATÉGIES POUR PÉRENNISER ET DIFFUSER VOTRE PROJET D'AMÉLIORATION AU-DELÀ DU CHAMP D'ACTION INITIAL?

Annexe B :

Rapport d'adaptation – Modèle de référence pour les équipes

Le modèle de référence suivant est fourni à titre de document d'orientation. Il incombe à l'équipe qui soumet le document de s'assurer que les critères définis dans les modalités du mini-Défi sont respectés. Les questions contenues dans le présent document visent uniquement à aider les équipes à structurer leur rapport d'adaptation. Celles-ci devront peut-être fournir des renseignements supplémentaires pour répondre aux critères de notation requis. Veuillez consulter les modalités du mini-Défi pour obtenir des précisions sur les critères et la notation connexe. Votre rapport d'adaptation devrait compter au plus 750 mots.

Rapport d'adaptation – Modèle de référence pour les équipes
<p>1^{re} partie : Adaptation – Que souhaitons-nous accomplir par l'adaptation aux services de santé?</p>
<p><i>Veuillez préciser comment vous avez adapté (ou adaptez actuellement) votre travail en période de pandémie pour répondre aux besoins de la population que vous aidez (p. ex., communauté élargie, groupe de patients, aidants). Dans la mesure du possible, énumérez les objectifs de votre adaptation (selon les critères SMART, si possible). L'adaptation peut être :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>l'innovation sur laquelle vous concentrez vos efforts dans le cadre du Défi Innovation : Priorité Santé;</i> ➤ <i>le mandat général de votre organisme ou équipe, etc.</i>
<p>2^e partie : Impact – Comment déterminerons-nous que l'adaptation aux services de santé représente une amélioration?</p>
<p><i>Comment mesurez-vous l'impact de votre adaptation, ou comment prévoyez-vous le faire? Veuillez fournir des renseignements sur toute mesure qualitative ou quantitative (cela peut comprendre le nombre de patients rencontrés depuis la pandémie, l'expérience des patients, des anecdotes, les histoires des patients et les visites virtuelles). Si vous n'êtes pas en mesure de fournir ces données, veuillez nous indiquer votre plan global pour mesurer l'impact de votre adaptation.</i></p>
<p>3^e partie : Mobilisation des patients et des aidants – Quelle forme éprouvée de collaboration avec les principales parties prenantes adopterons-nous?</p>
<p><i>Comment collaborez-vous ou créez-vous des partenariats avec les patients et les aidants dans le cadre de votre adaptation? Soyez aussi précis que possible (p. ex., présentez les activités ou les processus en place).</i></p>
<p>4^e partie : Facteurs favorables et obstacles – Quels sont les facteurs favorables et les obstacles à la mise en œuvre de l'adaptation aux services de santé?</p>
<p><i>Veuillez indiquer quels facteurs sont favorables à la réalisation de votre mandat et quels obstacles compliquent votre tâche dans un contexte de pandémie. Nommez toute solution ou stratégie que vous utilisez pour surmonter ces obstacles.</i></p>